

MISE EN LOCATION

TERRAINS BOURGEOISIAUX ET COMMUNAUX

2025-2033

La Bourgeoisie et la Commune de Vionnaz mettent en location, à partir du 1^{er} janvier 2025, les parcelles suivantes :

Parcelles	Propriétaires	Surfaces	Noms locaux	Zones	Prix Ct/m2
<u>Torgon</u>					
2130	Commune	2'623	Plan la Djeu	Hors zone	1
2174	Commune	1'735	Les Fours	A bâtir	1
2177	Commune	3'054	Les Fours	Hors zone	1
2230	Commune	1'652	Planchettes	Hors zone	1
2235	Commune	6'333	Planchettes	Hors zone	1
2238	Commune	34'440	Plan la Djeu	A bâtir	1
2283	Bourgeoisie	65'190	Prés de la Pointe	Hors zone	1
2704	Commune	16'852	Plan la Djeu	Hors zone	1
2705	Commune	654	Plan la Djeu	A bâtir	1
2720	Bourgeoisie	3'610	La Cheurgne	A bâtir	1
2822	Commune	2'736	Plan de la Serve	A bâtir	1
1258	Commune	6'000	Les Communaux	Hors zone	1
<u>Vionnaz</u>					
488	Commune	1'550	Ouffe	A bâtir	5
686	Commune	2'033	Vers le Mont	A bâtir	5
1031	Bourgeoisie	48'381	Nez	Hors zone	5 / 8
1047	Bourgeoisie	44'740	Rosaire	Hors zone	8
1061	Bourgeoisie	34'012	Gorres	Hors zone	8
1109	Bourgeoisie	22'273	Chevalleys	Hors zone	8
1152	Bourgeoisie	3'151	Crétellets	A bâtir	8
1153	Bourgeoisie	1'397	Crétellets	A bâtir	8
1202	Commune	1'264	Plambois	Hors zone	5
1208	Commune	2'204	Plambois	Hors zone	5
1218	Commune	5'958	Nez	Hors zone	5

1889	Commune	2'939	Chevalleys (Step)	A bâtir	8
1244	Bourgeoisie	14'990	Serrailles	Hors zone	5
1194	Commune	48'000	Grands-Clos	A bâtir	-
Collombey-Muraz					
Parcelles	Propriétaires	Surfaces	Noms locaux	Zones	Prix Ct/m2
2370	Bourgeoisie	20'559	Grands-Terreux	Hors zone	8
2373	Bourgeoisie	21'628	Moulins	Hors zone	8
2391	Bourgeoisie	49'538	Rosaire	Hors zone	8
2393	Bourgeoisie	44'864	Rosaire	Hors zone	8

Cet appel d'offres est réservé:

- a) aux exploitations agricoles reconnues par le service cantonal de l'agriculture, domiciliées et détenues principalement par un bourgeois résidant dans la commune de Vionnaz,
- b) à défaut, aux agriculteurs dont le centre d'exploitation est sur le territoire communal
- c) à défaut, aux agriculteurs bourgeois non résidants dans la commune,
- d) à défaut, selon offre.

L'échéance du contrat coïncide avec l'âge ordinaire de la retraite.

Les personnes intéressées sont invitées à prendre connaissance des directives de location au bureau communal, aux heures habituelles d'ouverture, et à adresser leur offre à l'Administration communale – Rue du Pavé 6 – 1895 Vionnaz, sous pli recommandé, avec la mention "Location terrains" pour le **29 septembre 2023**, le timbre postal faisant foi.

COMMUNE et BOURGEOISIE DE VIONNAZ

30 août 2023

